COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulxenvelin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 février 2017

Compte rendu affiché le 16 février 2017

Date de convocation du Conseil municipal le 03 février 2017

Président : Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur Yvan MARGUE

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Hélène GEOFFROY, Saïd YAHIAOUI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI.

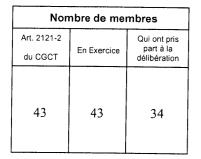
Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Philippe ZITTOUN à Batoul HACHANI.

Membres absents excusés:

Membres absents: Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa

Membres démissionnaires : Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI



Objet:

17.02.0687

Reliquats 2016 Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre examble

PREFECTURE DU RHO

PREFECTURE DU RHO

PRECTUNO DES AFFAIRES JURIDICALE

ORECTION DES AFFAIRES JURIDICALE

ORECTION DES AFFAIRES JURIDICALE

RAPPORT DE MADAME FARTAS

Mesdames, Messieurs,

Destiné à permettre aux petites associations de quartiers inscrites dans la géographie prioritaire de mener tout au long de l'année des actions au-delà de leurs adhérents et en faveur de l'animation et de l'insertion, le Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble, inscrit dans la Programmation Politique de la Ville est alimenté par l'Etat (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires - CGET).

Fin 2016, l'Etat a décidé d'attribuer une somme complémentaire de 5 000 € à la Ville de Vaulxen-Velin, ramenant sa participation globale à 55 000 € pour cette seule année 2016.

Cette décision, survenue après le dernier Conseil municipal de 2016, pour cette programmation complémentaire de 5 000 € en faveur de la Ville de Vaulx-en-Velin n'a donc pu faire l'objet d'une délibération particulière.

En conformité avec le CGET, la Ville de Vaulx-en-Velin pourrait exécuter les dépenses afférentes à cette programmation complémentaire de 2016 sur le budget 2017.

En 2017, en accord avec le CGET, l'équipe municipale propose d'alimenter ce fonds à hauteur de 55 000 € (50 000 € au titre de 2017 et 5 000 € au titre des reliquats 2016), que la Ville encaissera et qui seront reversés aux associations dont le projet sera subventionné au regard de la décision prise par la Commission d'attribution.

En conséquence, je vous propose :

➤ D'approuver l'exécution sur l'exercice budgétaire 2017 des dépenses complémentaires de 5 000 € au titre de la programmation 2016 du Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 34
Votes Pour : 34
Votes Contre:
Abstention:

➤ Approuve l'exécution sur l'exercice budgétaire 2017 des dépenses complémentaires de 5 000 € au titre de la programmation 2016 du Fonds en faveur du lien social et du mieux vivre ensemble.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

Pierre DUSSURGEY